

COMMUNE DE FAYE SUR ARDIN

Séance du 3 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, trois mai, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Faye sur Ardin régulièrement convoqués se sont réunis dans la salle « Espace Magnolia » en réunion extraordinaire.

Présents : MICOU Corine, AUDEBERT Claude, LUCAS Franck, GODILLON Thierry, MACOUIN Martine, BAUDOUIN Wilfried, BONNET Guillaume, TRAMAUX Julien, RENAULT Françoise, ANQUETIL Sébastien, ALLOUCHE Cédric, BERTAUD Chantal, RIMBEAU Jean-François, BOUTINEAU Francis.

Excusé :

Absent : POIRAUDEAU Frédéric

Le Conseil a choisi pour secrétaire, Madame RENAULT Françoise. Madame le Maire ouvre la séance et demande à Madame RENAULT Françoise de donner lecture du précédent procès-verbal.

ORDRE DU JOUR

- Délibération plan financement projet Halles
- Organisation des élections Départementales et Régionales du 20 et 27 juin 2021
- Point sur la voirie
- Réflexion sur l'aide départementale CAP RELANCE
- Questions diverses
-

Madame le Maire demande à l'assemblée d'ajouter 3 sujets à l'ordre du jour :

- Devis LOUAULT - Elagage
- Demande d'intervention de Monsieur RIMBEAU Jean-François concernant le cimetière
- Cérémonie du 8 mai

L'assemblée accepte à l'unanimité.

Délibération plan de financement HALLES

Madame le Maire informe qu'elle souhaitait prendre la délibération pour établir le plan de financement du projet des HALLES. Or à ce jour les entreprises n'ont pas encore répondu aux demandes de devis, elles sont toutes débordées. Madame le Maire a contacté la préfecture pour leur demander si le 14 mai était une date butoir pour le dépôt de la première session des demandes de DETR. Madame CARRE de la Sous-Préfecture de Parthenay a répondu que compte tenu de la complexité pour avoir les devis, les communes peuvent déposer leurs demandes de DETR toute l'année.

Il est décidé de surseoir à la délibération qui sera prise à une date ultérieure, après avoir reçu les devis.

Organisation des élections Départementales et Régionales du 20 et 27 juin 2021

Madame le Maire informe que les élections Départementales et Régionales ont été repoussées, elles se dérouleront le 20 et 27 juin 2021. Les bureaux seront ouverts de 8 h 00 à 18 h 00, mais il peut y avoir un prolongement jusqu'à 20 heures. Pour la tenue des bureaux de vote, les personnes devront, soit avoir reçu la première dose du vaccin, soit être testées.

Les deux élections pourront se dérouler dans la même salle et ainsi permettre que le président et le secrétaire puissent être communs aux deux bureaux.

Les permanences sont établies comme suit :

ELECTIONS DEPARTEMENTALES

20 JUIN 2021

De 8 h 00 à 13 h 00 : - BONNET Guillaume - Président suppléant

- ANQUETIL Sébastien - Assesseur suppléant
- RENAULT Françoise - Assesseur suppléant
- ALLOUCHE Cédric - Secrétaire

De 13 h 00 à 18 h 00 : - TRAMAUX Julien, Président suppléant

- AUDEBERT Claude - Assesseur titulaire
- LUCAS Franck - Assesseur titulaire
- POIRAUDEAU Frédéric - Secrétaire suppléant

27 JUIN 2021

De 8 h 00 à 13 h 00 : - BAUDOUIN Wilfried - Président suppléant

- AUDEBERT Claude - Assesseur suppléant
- ALLOUCHE Cédric - Assesseur suppléant
- BOUTINEAU Francis - Secrétaire

De 13 h 00 à 18 h 00 : - RENAULT Françoise - Président suppléant

- MACOUIN Martine - Assesseur titulaire
- BERTAUD Chantal - Assesseur titulaire
- POIRAUDEAU Frédéric - Secrétaire suppléant

ELECTIONS REGIONALES

20 JUIN 2021

De 8 h 00 à 13 h 00 : - BONNET Guillaume - Président suppléant

- BAUDOUIN Wilfried - assesseur suppléant
- BOUTINEAU Francis - assesseur
- ALLOUCHE Cédric - secrétaire

De 13 h 00 à 18 h 00 : - TRAMAUX Julien, Président suppléant

- GODILLON Thierry suppléante

- RIMBEAU Jean-François
- POIRAUDEAU Frédéric - Secrétaire

27 JUIN 2021

De 8 h 00 à 13 h 00 : - BAUDOUIN Wilfried - Président suppléant

- TRAMAUX Julien - Assesseur suppléant
- ANQUETIL Sébastien - Assesseur
- BOUTINEAU Francis - Secrétaire

De 13 h 00 à 18 h 00 : - MICOU Corine - Président

- RENAULT Françoise - Assesseur
- BONNET Guillaume - Assesseur suppléant
- POIRAUDEAU Frédéric - Secrétaire

CAP Relance

Madame le Maire rappelle que le département, dans l'attente de la mise en place d'un dispositif d'accompagnement des collectivités pour faire suite au CAP 79, a voté un budget exceptionnel de soutien relance 2021, à destination des projets locaux « CAP RELANCE 2021 ». Le montant de cette dotation s'élève à un montant de 7 722,00 € pour notre commune, elle peut représenter un taux allant de 30 à 70 % du coût du projet HT, elle peut être utilisée pour un ou deux projets.

Madame le Maire suggère que l'investissement lancé pour cette subvention s'oriente vers divers jeux pour les enfants et les adolescents. Les avis divergent quant à leur emplacement. Une commission est formée pour débattre et choisir les équipements qui pourraient être installés et le lieu de leur implantation.

DCM - 2021 - 022 - Point sur la voirie

Monsieur GODILLON Thierry, adjoint responsable de la voirie, prend la parole et explique les choix de la commission voirie, pour l'entretien de la voirie communale par le biais de la communauté de communes Val de Gâtine.

Madame le Maire informe que le goudron a augmenté d'environ 25 pour 100 ce qui pourrait avoir des répercussions sur la longueur de chemin entretenu, s'il n'est pas possible d'apporter un fond de concours.

Le premier chemin retenu est une portion de la voie communale F26 entre la route des Alleufs et la route de Niort.

Le deuxième chemin retenu est la voie communale F 26 route de la Maison Neuve de la départementale 126 au village de la Vigne Ventureux.

Les membres présents valident à l'unanimité les décisions de la commission voirie.

DCM - 2021 - 023 - Commémoration du 8 MAI

Madame le Maire informe que l'évolution de la situation sanitaire actuelle, implique un format contraint pour la commémoration du 8 mai.

Six personnes maximum sont autorisées à participer à la cérémonie en respectant strictement les gestes barrières :

- Distance d'un mètre entre les participants
- Port du masque obligatoire en permanence.

Les personnes autorisées à participer sont, le maire, le préfet, un représentant des anciens combattants, un représentant des pompiers, la personne en charge de la sonorisation.

DCM - 2021 - 024 - Devis LOUAULT Elagage

Madame le Maire rappelle que le dernier élagage des arbres au terrain de sport et aux alentours de la salle des fêtes et de la mairie a été réalisé en 2017.

Un devis réactualisé a été demandé à Monsieur LOUAULT, celui-ci s'élève à 1 200,00 HT soit 1 440,00 € TTC.

Les membres du Conseil Municipal valident le devis de Monsieur LOUAULT, mais il est demandé que l'intervention soit programmée à l'automne les arbres sont trop avancés pour le faire à cette saison.

DCM - 2021 - 024 - Intervention de Monsieur RIMBEAU concernant le cimetière

Monsieur RIMBEAU Jean-François explique que lors de son précédent mandat en tant qu'adjoint, il s'était engagé, avec Madame SOULICE Martine première adjointe, à effectuer le piquetage des tombes en état d'abandon dans le cimetière communal.

Ils sont allés arpenter le cimetière, ont remis des plaques où il en avait été déposé lors du précédent relevé dans le cimetière et ont posé des plaques supplémentaires. Le précédent relevé remonte à l'année 2011.

Il est considéré que les tombes piquetées en 2011, qui le sont toujours aujourd'hui et pour lesquelles personne ne s'est manifesté en mairie peuvent être enlevées.

Monsieur RIMBEAU précise également que le columbarium est pratiquement complet, une réflexion doit s'engager pour décider si la commune souhaite refaire un columbarium neuf en complément de l'emplacement des cavurnes prévus à l'entrée nord du cimetière.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire clôture la séance.

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

MICOU Corine		ANQUETIL Sébastien	
AUDEBERT Claude		ALLOUCHE Cédric	
LUCAS Franck		BERTAUD Chantal	

GODILLON Thierry		MACOUIN Martine	
BONNET Guillaume		RIMBEAU Jean-François	
BAUDOUIN Wilfried		BOUTINEAU Francis	
TRAMAUX Julien		POIREAUDEAU Frédéric	Absent
RENAULT Françoise			

Réunion du 3 MAI 2021